SA FIGURE.

Sa figure était couverte de rousseurs, sa figure était endolorie en se faisant raser. Tous deux ont été promptement guéris au moyen de L'Onguent de Heiskell le spécifique pour tous les désordres de la peau, légers ou graves. Prix 50 cents la boite. Le Savon de Heiskell Entretient la peau souple, unie et saine. Prix 25 cents. Echantillons gratuitement envoyé.

Johnston, Holloway & Cie, Philadelphie, Pa.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Jean Segassie vs Veuve Hilario Gutierrez, réclamation de $156.45 sur un compte courant.

Hibernia National Bank vs Thomas L. Bayne, confession de jugement de $2,940.40,

Demande d'autorisation.

Mme Louisa Hunt, femme de Oscar Vining.

Demande de divorce :

Philippina Schmidt vs Léon Despaux.

Mme Louise Hunter, née Héric, vs James Hunter, son époux.

Successions ouvertes :

Christian August Herrlitz, John Y. Fitzpatrick, Mary Jane Alexandre, Edward Cullel et femme, Adam Eberhardt et femme.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions ;

Lena Friedman, menace; Liddy Dixon, Joe. Amus, acte de violence et bataille; Vincent Caruana, calomnie.

Lawrence Ezeber, attaque à main armée et blessure; Lottie Murphy, larcin; Victor Guedrey, actes de violence et bataille; Henry Evans, meurtre; renvoyés au 19 juin 1900.

James Kennedy, menace, mis sous $100 de caution ou 30 jours de prison de paroisse.

Howard Foster, $10 d'amende ou 10 jours de prison.

William O'Brien, vol avec effraction; Rufus Jackson, larcin; $250 de caution et envoyés devant la cour criminelle.

John Williams, actes de violence et bataille, mis sous $500 de caution et envoyé devant la cour criminelle.

FAITS DIVERS.

Duel avorté.

La police, en arrêtant M. Gerault Farrar, hier soir, a empêché un duel imminent entre M. Farrar et M. Jos. St-Amant.

Ces deux messieurs ont eu, paraît-il, une vive discussion ces jours derniers, à la cour des Etats-Unis, au cours du procès Wright. M. Farrar était un des avocats de la défense et M. St-Amant un des témoins à charge. M. St-Amant aurait, à la suite du procès, envoyé un cartel à l'avocat.

Le juge Howe, avocat de district des Etats-Unis, ayant eu vent de l'affaire, s'est rendu au poste de la police, hier après-midi, et mis M. Deberg au courant de l'affaire. Celui-ci a immédiatement déposé une plainte en police correctionnelle contre ces deux messieurs, et M. Farrar a été arrêté dans un car de l'avenue Peters, au moment où il se rendait à son bureau.

Interrogé par notre reporter, hier soir, dans le bureau du chef Gaster, M. Farrar a dit qu'il avait été très surpris de son arrestation et a affirmé qu'il n'avait reçu de cartel de personne.

Il a été relaxé sur parole. M. St-Amant n'a pas encore été arrêté.

Noyé.

Le corps de Chas Peyton, un vieillard de 70 ans, demeurant avenue Louisiane 1430, a été trouvé flottant dans le fleuve, hier soir, au pied de la rue Première. M. Peyton est sorti de chez lui, hier matin, vers six heures, en disant à sa femme qu'il se rendait au dépôt de la Southern Pacific Company. On suppose qu'il est accidentellement tombé à l'eau. Le défunt laisse une femme et plusieurs enfants.

Traduits devant le Bureau des Commissaires de Police.

Deux officiers de police, d'un grade élevé, vont comparaitre devant le Bureau des Commissaires de Police—le capitaine Richard T. Walshe est accusé de n'avoir pas fait son rapport le 7, et le 9 courant et de n'avoir donné au chef Gaster aucune explication.

On affirme qu'une indisposition est la cause de ce manque au devoir du capitaine.

Le cas du caporal J. R. Carrigee est plus grave; il est accusé d'avoir frappé deux femmes. Un affidavit a été fait contre lui.

Heureuse vente de bons de levées.

Voici des chiffres qui prouvent à quel point les bons de Levées de la Louisiane sont en faveur.

La vente des bons du 5e District de Levées a eu lieu, hier, au Bureau des Ingénieurs d'Etat. Le montant des bons était de $165,000. La Banque d'Epargnes Germania en a pris à elle seule, $91,000; la Banque de Baton Rouge, $65,000. Il en a été pris $90,000 en excès du montant qui avait été annoncé et mis en vente.

Départ.

M. Ferdinand Jaubert, le négociant bien connu de la rue de Chartres, est parti avant-hier soir pour le Nord, où l'appellent les intérêts de sa maison de commerce. A son retour, M. Jaubert ira à Saratoga, aux Chutes du Niagara et à d'autres endroits où il trouvera quelque récréation—*utile dulci*.

LEGISLATURE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Séances du Sénat et de la Chambre.

Séance de Comité.

Le maire proteste contre le bill O'Connor.

GRAVE DISCUSSION.

LE BILL O'CONNOR À PEU PRÈS ABANDONNÉ.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 12 juin.

C'est la discussion sur le bill O'Connor, relativement au Bureau de liquidation, qui a été la grande affaire de la journée d'aujourd'hui. On sait que ce bill a la prétention d'enlever au Bureau de liquidation l'administration des fonds des égouts et du drainage—mesure dangereuse qui doit jeter un grand discrédit sur cette institution qui jouit de la confiance de toute la communauté.

Le comité chargé d'étudier cette grave question avait invité le maire Paul Capdevielle, l'avocat de ville Gilmore et M. E. B. Farrar à assister à la séance. M. E. B. Kruttschnitt représentait les porteurs de bons. Personne n'avait été nommé par le Bureau de liquidation pour prendre sa défense.

M. Capdevielle s'est vivement opposé à l'adoption du Bill O'Connor qui, a-t-il dit, aurait pour effet de ruiner le crédit de la ville aux yeux des capitalistes de l'Est.

M. O'Connor, prenant le maire à partie, lui a demandé s'il n'avait pas été nommé pour refréner légèrement les empiètements de la coterie financière de la Nouvelle-Orléans.

—Pas le moins du monde, a répliqué M. Capdevielle; il n'a jamais été question de cela, durant toute la campagne électorale. C'est même la première fois que j'en entends parler, en ce moment.

M. E. H. Farrar, prenant la parole, a demandé que l'on ne fit aucun changement à la loi du drainage. Une tentative de ce genre pourrait diminuer la confiance de ceux qui se sont engagés à avancer l'argent nécessaire pour les travaux.

Amendez, si vous voulez, vos dispositions fiscales, mais ne touchez pas à la loi du drainage.

Quant à l'avocat de ville, il a dit que l'adoption du bill O'Connor serait une violation du contrat entre la ville et ses agents fiscaux. Apporter la moindre entrave à ces travaux, serait pour la ville une grande calamité.

M. Horatio Lange a parlé dans le même sens que les orateurs précédents.

Il faut, dit-il, laisser beaucoup de liberté aux administrateurs; on ne peut lever d'un seul coup $10,000,000. On ne tire les fonds qu'au fur et à mesure des besoins de chaque moment.

Cette séance semble avoir été fatale au bill O'Connor.

Dépêche spéciale à l'Abeille.

Baton Rouge, 12 juin—Notre correspondent apprend que M. O'Connor croit que son bill sera rejeté; il a même, dit-on, l'intention de le retirer. C'est ce qu'il a de mieux à faire, disait-on aujourd'hui.

Sénat.

Le Sénat s'est réuni à l'heure ordinaire. Un débat assez vif s'est engagé tout d'abord, sur les bills des sénateurs Boone et Smart qui demandent l'élection des assesseurs de paroisses et des bureaux des écoles.

M. Cage a présenté trois bills différents—le premier, en vue d'assurer les honoraires des avocats engagés dans toutes les affaires litigieuses relatives au drainage.

Le second bill demande que l'on établisse l'uniformité dans les lois entre les différents Etats.

Le troisième bill accorde protection aux députés du trésorier de la ville dans les saisies qu'ils sont appelés à faire, spécialement, dans la question de drainage, d'éclairage électrique, etc.

M. Maunsel a présenté un bill donnant le rang de major général à l'adjudant général.

Un autre bill de M. Maunsell a pour but d'enlever au Bureau de Santé d'Etat l'inspection des huiles de charbon pour la confier au Bureau de Ville.

Le bill de M. Smith qui frappe tout individu porteur d'une arme cachée d'une amende ou de la prison, ou même des deux à la fois, a occasionné une vive discussion. On a demandé l'ajournement de la proposition et l'on est allé aux voix : autant de voix contre le bill qu'en sa faveur. Il a fallu que le lieutenant-gouverneur donnât sa voix. Il a voté contre l'ajournement. Le bill a donc été remis à l'ordre du jour.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à demain, midi.

Chambre.

La Chambre s'est réunie à midi. 78 membres ont répondu à l'appel de leurs noms.

Le comité des voies et moyens a fait un rapport favorable sur le bill Trezevant, qui force les paroisses à payer à l'Etat la moitié des licences imposées sur la vente des liqueurs.

M. Bennett a présenté un bill relatif aux clôtures des terres cultivées.

M. Picard—Bill demandant une allocation pour faire disparaître les jacinthes dans les cours d'eau.

M. Trezevant—Un amendement à la constitution qui serait mis aux voix en novembre prochain, faisant de la Nouvelle-Orléans la capitale de l'Etat, au lieu de Baton Rouge.

M. McVea—Bill punissant quiconque répand de fausses nouvelles sur l'existence de maladies contagieuses en Louisiane.

Par le même, M. McVea—bill augmentant les pouvoirs du Bureau de Santé.

La Chambre a repris ensuite la discussion sur les bills de MM. Boone et Smart.

Le bill Boone a été ajourné indéfiniment, par un vote de 21 contre 9.

Le bill sur l'exercice de la dentisterie a été adopté en troisième lecture.

Le comité des levées de la Chambre a fait un rapport favorable sur le bill Polk, autorisant le bureau des levées de l'Atchafalaya à émettre $250,000 de bons pour l'amélioration des levées.

HOTEL DE VILLE.

Comités.

Comité des Eaux et des Egouts.

Ce comité s'est réuni à 4 heures dans la chambre du Conseil, sous la présidence de M. Walmsley. Présents, MM. Atkinson, Yenni, Morris, Janvier, Mehle, Thoman, Johnson, Adler, McRacken, Gelpi et le surintendant Earl.

Il a été fait lecture du rapport du Bureau consultatif sur les égouts et les approvisionnements d'eau.

Le rapport a été référé au comité exécutif.

Copie des résolutions seront fournies aux membres qui les étudieront.

Le surintendant Earl a lu son rapport dans lequel il recommande que l'on augmente le nombre de ses employés.

Le rapport a été référé à l'ingénieur de ville, qui fera son rapport à la prochaine réunion.

Le surintendant a été autorisé à employer immédiatement les hommes dont il a besoin.

Comité de Législation.

Ce comité s'est réuni sous la présidence de M. Shields. Il a été demandé à l'avocat de ville de rester un jour de plus à Baton Rouge pour en finir avec l'affaire des marchés.

Bureau de Liquidation.

A une réunion du Bureau de Liquidation, M. Palfrey a demandé que le président répondit à toutes les questions qui lui ont été posées par M. O'Connor, relativement aux affaires de ce Bureau. Adopté.

Il y avait un surplus de $22,000 qui a été divisé entre le Bureau des Ecoles et le Bureau de Drainage.

Le sous-comité des rues et débarcadères a eu une conférence, hier soir, à l'Hôtel de Ville, avec les propriétaires de la rue Prytania, à partir de la rue Philip jusqu'à l'avenue Louisiana, et l'administrateur de la compagnie New Orleans, en vue de changer le niveau de la rue Prytania, de telle sorte que les entrepreneurs puissent en commencer le pavage.

Le secrétaire Geo. Ferrier, du comité de finances, est allé faire signer aux membres de ce comité la résolution en vertu de laquelle les réparations des ponts en mauvais état doivent commencer immédiatement.

L'eau d'Abita étant légère et aisément digérée, est indispensable à la parfaite santé.

Mort de M. Bazile Médus.

La colonie française de la Nouvelle-Orléans et, surtout, une des sociétés françaises les plus estimables et les plus prospères viennent de faire une perte douloureuse dans la personne de M. Bazile Médus, qui était le très aimé président de la Société des Enfants de la France.

M. Médus a été enlevé d'une façon tout à fait inattendue, alors qu'il était dans toute la force de l'âge—il n'avait que 47 ans—il pouvait, pendant bien longtemps encore, rendre de précieux services à ses compatriotes.

C'était un homme très actif, très honnête, ayant, très développé, l'esprit d'initiative A force de travail il s'était conquis une situation indépendante et honorable à la Nouvelle-Orléans.

Ses nombreux amis apprendront avec douleur la nouvelle de cette mort prématurée, et tous se feront un devoir d'accompagner ses restes à leur dernière demeure.

Les funérailles de M. Bazile Medus auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue des Remparts.

L'eau d'Abita carbonisée donne un appétit raide. Pour les estomacs faibles, elle vient à l'aide.

Collège des Jésuites.

Les exercices de fin d'année de ce collège auront lieu au théâtre Tulane, le lundi, 25 juin prochain, à 8 heures du soir.

MESDAMES,

Si vous avez réellement du plaisir à voir de beaux salons, vous devriez visiter ceux de la Compagnie des Home (Purple) Trading Stamps, 1019 rue du Canal, qui sont des plus élégants. Vous serez dédommagées de votre peine, et vous y trouverez des dames chargées de vous recevoir et de rendre aussi agréable que possible votre visite; elles auront soin de vous donner aussi toutes les explications désirables. La compagnie vous invite à venir, de façon à vous faire voir que les prix qui sont donnés pour des Timbres Violets (Purple Trading Stamps) sont très jolis et utiles, et valent la peine très légère que demandent leur collection. Si vous voulez vous rendre à l'évidence vous vous arrêterez chez nous, lorsque vous visiterez les magasins. Nos salons sont situés dans une localité centrale, étant dans l'ilet après le théâtre du Grand Opéra, et il n'y a point de raison qui empêche toutes les dames de la Nlle-Orléans de venir les voir, puisqu'ils sont réellement au nombre des choses à voir en cette ville.

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu par tous les pharmaciens.
1 nov—an

PROVISIONS.

AU BOARD OF TRADE.

MESS PORK—	
Mess Pork, nouveau	$12 25@13 75
VIANDES SALMES SECHES—	
Epaules	7½@ 7¾
Short rib sides	7⅜@ 7½
Extra short sides	7½@ 7¾
BACON—	
Epaules	—@ —
Short rib sides	8¼@ 8⅜
Extra short sides	7⅞@ 8
GRAISSE—	
En tierçons, compound	6½@ 6⅝
Lard pur	7⅜@ 7¾

JAMBON—11¾ à 13½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détail sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants de cafe sont ceux du Board of Trade.

RIO—Ferme.	
Fair No 3	9⅜
Low Fair No 4	9¼
Good Ordinary No 5	9¼
Ordinary No 6	9
Low Ordinary No 7	8¾
Strictly Good Common No 8	8⅝
Good Common No 9	8¼
SANTOS—Ferme.	
Fair No 3	9⅞
Low Fair No 4	9⅝
Good Ordinary No 5	9⅜
Ordinary No 6	9⅛
Low Ordinary No 7	8⅞
Strictly Good Common No 8	8⅝
Common No 9	8⅜
MEXICAIN—Ferme.	
Cordova—Fair	10⅜
Barely fair	10¼
Low fair	10⅛
Coatoper—Fair	10⅜
Barely fair	1 ¼
Low fair	10⅛

Job lots ⅛c. plus élevé pour les mexicains et ⅛ pour les Rio et les Santos.

BEURRE—	
Western Creamery—Extra	20 @20½
Extra firsts	19½@ 20
Firsts	19
Western Dairy—Extra	18
Extra firsts	17
Firsts	15@16

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—	
New York creams	14
Young America's, full cream	12
Twins, full cream	11¼
Flats	11¼

Jobbing un peu plus élevé.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ist Nominal par ton

Farine de graine de coton par chargement en dépôt $23 00 per short ton, pour l'exportation $23 25 à 23 50 f. o. b. per long ton.

Oil cake—$23 00 à 23 25 pour l'exportation f. a. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition), par gallon, crude 28c; off refined 31c.

TOILE D'EMBALLAGE — 2¼-pound 8¼ à 8¾ per yard; 2-pound 8 à 8¼; 1¾ pound 7¾ à 8.

Twine—Jute 7½c. la livre; Hemp 10c.

COTTON TIES—$1 30 par paquet.

FRUITS ET NOIX.

POMMES—	
Par baril	5 25@ 5 50
LIMONS—	
Par boîte	3 25@ 4 00
ORANGES—	
Par boîte de la Californie	2 75@3 50
GRAPES—	
Malaga par baril	8 00@8 50
COCOS—	
Par 1000	19 00
Par 100	2 50
POIRES—	
Par boîte	2 50@ —
RAMBES—	
Par régime	1 75@ 2 00
RAISINS—	
Par boîte	1 85
PISTACHES—	
Par livre	4½@5c.
PACANES—	
De la Louisiane, par livre	8 @20c

Jobbing un peu plus élevé que les prix ci-dessus.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

Nos cotes representent le prix du gros landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en sus.

POMMES DE TERRE — Nouvelles de la Louisiane $1 50 à 1 60; Western Burbank $2 00 à 2 10.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril 1 75 à $2 00.

YAMS—$2 60 à 2 75 par baril.

CONCOMBRES—Nouveaux de la Louisiane $2 50 à 3 00 par baril.

TOMATES—1 50 à 2 00 par crate.

OIGNONS—Nouveaux de la Louisiane $1 75 à 2 00.

CHOUX—De la Louisiane $1 75 à — par crate.

AIL—Italien 80 à 85c. par macorne.

CHOUCROUTE—Par baril $5 50 à 6 00

PEAS—Green, 2½c; lad 3¾@4c; split, 5c.

COWPEAS—Par boisseau, mixed, $1 25@ 1 50 clays, $1 45@1 50; whipporwills, $1 35.

SULF — 5½c. la livre pour celui de la ville; 4½c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23@24c la livre.

LAINE—Burry 10@12c. la livre; Louisiana clear 16@18c.; clear Lake 19@20c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 6@6¼c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 5¾@6½c.; kips 14 à 30 livres 6½@5¾c.; peaux de veau 50c. pièce; grub select on 6½c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted sound 6¼@6½c., dry salted 10@13c; dry flint 12@ 5c la livre.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 7 00; cats, 5c. à 1 00 pièce; raccoons 5 à 40c.

PEAUX—Chevreuil 15à18c. la livre; moutons 10 à 40c. pièce; chèvre 10 à 50c.

MOUSSE—Mêlée 1¼ à 1¾c. la livre; grise 1c à —; noire 2 à 2½c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 6c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

VOLAILLES — Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants volaille, et par douzaine del à 2c de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine	$3 75@ 4 25
Poulets	2 50@ 3 00
Canards	3 00@ 3 50
Oies	Nom.
Dindes	Nom
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine	$3 75@ 4 00
Poulets	3 00@ 3 25
Canards	2 50@ 3 00
Oies	3 25@ 4 00
Dindes	Nom

ŒUFS—10c.

MARCHANDISES DIVERSES

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c de plus par baril. Pitch $2 00 à 2 25; goudron de charbon $3 50 à 3 75 le baril; goudron de pin $3 75 à 4 00. Résine selon la qualité $1 15 à 2 50.

Essence de térébenthine 42c

Jobbing 2c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG — Par chaland 36à40 cents faulle 60c. le baril. $3 50 à — le boucaut car loads $4 50 par ton.; anthracite $9 50 le ton.; bateaux 40c. le baril steamers $2 90 à 2 25 la tonne; habitation (sur la rive) 39c.

ALABAMA—Par baril Cocoma 60c.; Coroma nut coal 60c.; splint coal 60c.; nut splint coal 60c.; Cahaba 50c.; steam coal sur chars $3 25 à 3 50 la ton.

AVIS SPÉCIAL.

LA BANQUE D'EPARGNES GERMANIA.

Pendant les changements et réparations qui se poursuivent actuellement à notre maison de banque, nous occuperons la bâtisse contigüe No 307 rue du Camp, où toutes les affaires de la banque seront faites.

Nous réclamons l'indulgence de nos amis et principalement de ceux qui patronnent la Voûte de Sureté des Dépôts, et qui seront nécessairement gênés par ces réparations, leur promettant, lorsque ces améliorations seront terminées, des facilités et des avantages qui ne pourront être surpassés en ville.

G. A. BLAFFER.
Caissier.

10 juin—3f

DECES.

MÉDUS—Décédé mardi, 12 juin à 4:45 heures P. M., âgé de 47 ans, BAZILE MÉDUS, natif de Coussan, canton de Pouyastrugue, Hautes Pyrénées, France. Les amis et connaissances des familles Médus, Tourte et Loxès, ceux de son gendre, Richard Vécine, ainsi que les membres de la Sociétée des Enfants de la France, Société Française, "Firemen Charitable Ass'n", l'Union Française, Société du 14 Juillet, Loge Persévérance No 4 et l'Orphéon Français sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu mercredi, 13 juin 1900, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1037 rue Dumaine, coin Remparts.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. — Décédé mardi 12 juin 1900, à 4:45 heures P. M., à l'âge de 47 ans, le sociétaire BAZILE MÉDUS, natif de Coussan, Hautes Pyrénées, France. Messieurs les Membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de juin, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 13 juin 1900, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, coin Nord Remparts et Dumaine

Par ordre du Président,
J. M. VERGNOLE.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
13 juin—1f

Société des Enfants de la France—Les officiers et membres de cette association sont respectueusement requis d'assister aux funérailles de leur président BAZILE MÉDUS, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 13 juin 1900, à 4 heures précises de l'après-midi, de sa dernière résidence, coin des rues Nord Remparts et Dumaine.

Par ordre de
J. A MAILHES, Vice-Président,
A. J. LORIGNAC, Secrétaire.
13 juin—1f

Orphéon Français—Les officiers et membres de l'Orphéon Français sont respectueusement requis d'assister aux funérailles du sociétaire BAZILE MÉDUS, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 13 juin 1900, à 4 heures précises de l'après-midi, de sa dernière résidence, coin des rues Remparts et Dumaine.

Le Président,
S. VIDALAT.
Le Secrétaire,
C. DERBÈS. 13 juin—1f

GRUBER—Décédé mardi, 12 juin 1900, à 7:05 heures P. M., VICTOR LOUIS, fils aîné de Caroline Leibel et Louis Gruber, âgé de 18 ans 11 mois, natif de Homer, Lne, et résidant de cette ville depuis 17 ans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de sa grand'mère, Mme M. Leibel, et son oncle, Victor Gruber, et les officiers et membres de la "Knights of Royal Arch" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu mercredi, 13 juin 1900, à 4 heures P. M., de la résidence de ses parents, 1032 rue Marengo, près de la rue Chestnut.

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1043.
14 sept—3m

Telephone No 405.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

Cumberland 2252-1. Peoples 710.
G. MOTHE & CO.,
ENTREPRENEURS
—DE—
Pompes Funèbres et Embaumeurs
817 RUE TOULOUSE,
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec bandes en caoutchouc à louer toutes les heures du jour et de la nuit; cochers en livrée.
E. J. MOTHE
Embaumeur pour la maison.
Rues Séguin et Patterson, Algers.
3déc—1an

PETITES ANNONCES.

LA Compagnie dite "French Colony Vineyard Co" Inc., 18 rue Montgomery, San Francisco, Cal., enverra ses prix pour les produits californiens de premier choix de la colonie française en vins et eaux-de-vie, livrés à votre station. Correspondances sollicitées. 12 juin—1m

ON DEMANDE—Une femme de couleur pour faire le ménage et sachant coudre. S'adresser immédiatement au No 810 Esplanade de 10 à 1 heures. 1er juin—

DEMANDE D'EMPLOI—Un homme sérieux et recommandable désirerait prendre charge de la surveillance et de l'entretien d'une maison en l'absence des propriétaires. Références bureau du journal. 8 avril—

Succession de Patrick McCloskey et sa première femme Mary O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61 542—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont où peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Charles M. McCloskey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL,
W. J. Henneissey, avocat. Greffier.
6 juin—3 12 17

Suite Ventes pour Taxes.

LEVY, MAURICE M.—	
Taxe d'Etat de 1899	$ 90
Taxe de levée, district d'Orléans	15
Total	$ 105

281 Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans le 14me district d'assessement, connu et numéroté comme l'ilet No 135, limites inconnues,

LEVY, MAURICE M.—	
Taxe d'Etat de 1899	90
Taxe de levée, district d'Orléans	15
Total	$1 05

282 Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans le 14me district d'assessment, connu et numéroté comme l'ilet No 136, limites inconnue.

LYONS, THOMAS—	
Taxe d'Etat de 1898	80
Taxe de levée, disirict d'Orléans	10
Taxe d'Etat de 1899	60
Taxe de levée, district d'Orléans	10
Total	$1 40

283 Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Stolitz, Seizième Lowerline ou Marly et St Pierre, désigné comme ilet No 4, Marlyvil le

LYONS, THOMAS—	
Taxe d'Etat de 1898	60
Taxe de levée district d'Orléans	10
Taxe d'Etat de 1899	60
Taxe de levée, district d'Orléans	10
Total	$1 40

284 Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Seizième, Edinburgh, Lowerline ou Marly et St Pierre, désigné comme ilet No 5, Marlyville, mesurant 250 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

LYONS, THOMAS—	
Taxe d'Etat de 1898	60
Taxe de levée, district d'Orléans	10
Taxe d'Etat de 1899	60
Taxe de levée, district d'Orléans	10
Total	$1 40

285 Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par une rue inconnue et les rues Douzième, Lowerline ou Marly et St Pierre, désigné comme ilet No 13, Marlyville.

LYONS, THOMAS—	
Taxe d'Etat de 1899	$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans	20
Taxe d'Etat de 1899	1 20
Taxe de levée, district d'Orléans	20
Total	$2 80

286 Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par une rue inconnue, les rues Douzième, St Pierre et Martha, désigné comme ilet No 14, Marlyville, ledit ilet mesurant 250 pieds de face sur une profondeur de 310 pieds sur une ligne de côté et 350 pieds sur l'autre ligne de côté.

LYONS, THOMAS—	
Taxe d'Etat de 1898	60
Taxe de levée, district d'Orléans	10
Taxe d'Etat de 1899	60
Taxe de levée, district d'Orléans	10
Total	$1 40

287 Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Treizième, Colapissa, St Pierre et Martha, désignée comme moitié de l'ilet No 17, Marlyville, mesurant 125 pieds de face sur 150 pieds de profondeur.

LYONS, THOMAS.—	
Taxe d'Etat de 1898	60
Taxe de levée, district d'Orléans	10
Taxe d'Etat de 1899	60
Taxe de levée, district d'Orléans	10
Total	$1 40

288 Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Martha et Edinburg et une rue non tracée, désignée comme ilet No 28, Marlyville, et ayant une forme triangulaire.

LYONS, THOMAS.—	
Taxe d'Etat de 1898	$ 1 20
Taxe de levée, district d'Orléans	20
Taxe d'Etat de 1899	$ 1 20
Taxe de levée, district d'Orléans	20
Total	$ 2 80

289 Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Colapissa, Treizième, Martha et une rue non tracée, désigné comme ilet No 32, Marlyville, est de forme irrégulière et mesurant 200 pieds de face.

SEPTIEME DISTRICT.

BOAS, H. C.—	
Taxe d'Etat de 1899	$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans	50
Total	$6 50

111 Cinq lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Millaudon, Anne et Mississippi, désignés comme lots Nos 12 à 16 dans l'ilet No 32, mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Anne sur 105 pieds de profondeur et face à la rue Lowerline, et formant l'encoignure des rues Anne et Lowerline.

GALEY, J. C.—	
Taxe d'Etat de 1899	$2 10
Taxe de levée, district d'Orléans	35
Total	$2 45

112 Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Cherokee, Esther et Anne, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 29, mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur 142 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur.

JAMISON, S. et J. M. McINTOSH—	
Taxe d'Etat de 1899	$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans	40
Total	$2 80

58 Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Napoléon et Mobile, désigné comme ilet No 326, mesurant 301 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

B. T. WALSHE,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Sixième District, pour la Paroisse d'Orléans.
29 mai—29—juin 6 13 20 27 30

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Sixième District, composé des sixième et septième districts municipaux.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT Du 6me District, paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 29 mai 1900.

Conformément à la section 63, de la loi 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Sixième District, paroisse d'Orléans, composé des sixième et septième districts municipaux, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes des années 1898 et 1899, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, le SAMEDI, 30 juin 1900, à 11 heures A. M. et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être, conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

B. T. WALSHE,
Collecteur de Taxes d'Etat, Sixième District, Paroisse d'Orléans.
29 mai—29—juin 6 13 20 27 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations etc., d'un restaurant et d'une maison garnie, etc.

C. N. Paul et Francis Maestri vs Joseph Price.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,293—En vertu d'un ordre de vente daté 11 juin 1900 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique